



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/C.5/ORIGIN/172  
15 novembre 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

**SYSTÈME GÉNÉRALISÉ DE PRÉFÉRENCES**

**Règles d'origine**

**Note du secrétariat de la CNUCED**

Le secrétariat de la CNUCED a reçu de la Commission européenne la communication ci-après:

«La CNUCED a modifié, en 2004 et en 2005, les notes figurant au verso de la formule A, la première fois pour tenir compte de l'élargissement de l'UE, la deuxième fois pour tenir compte de la Turquie. À cette occasion, elle a établi une disposition transitoire pour l'acceptation des formules portant d'anciennes versions des notes. Le paragraphe 3 du document TD/B/EX(37)/3 du 19 juillet 2005 stipule ce qui suit:

*“3. Comme convenu à la vingt et unième session extraordinaire du Conseil du commerce et du développement tenue les 10 et 11 mai 2004 (TD/B/(S-XXI)/2, aux fins d'utilisation des stocks restants, la formule A assortie des notes de 1996 sera acceptée jusqu'au 31 mai 2006. Cela vaut également pour les stocks restants de formules A assorties des notes de 2004.”*

Toutefois, il est apparu que de nombreux pays bénéficiaires du SGP n'avaient pas connaissance de la date limite avant l'échéance du délai et qu'ils détiennent toujours de gros stocks de formules portant les notes dans la version de 1996 ou de 2004.

L'Union européenne est consciente des dépenses auxquelles l'administration des pays bénéficiaires pourrait être exposée et des problèmes auxquels pourraient se heurter les opérateurs. En conséquence, l'Union européenne désire faire savoir qu'elle a décidé de proroger l'acceptation de la formule A portant les versions antérieures des notes, pour autant que le reste du contenu de la formule soit en règle. L'Union européenne n'a pas fixé de date limite pour la prorogation. En outre, il est signalé que la formule A portant au verso la version des notes de 1996 est valable dans tous les États membres depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004...».

-----